

FORMATION

QUALIFICATION

EMPLOI

ARCHIVES



n° 65

Bulletin du Centre d'études
et de recherches sur les qualifications.

OCTOBRE 1980

VIE RÉGIONALE ET FORMATION : LE CAS DE LA RÉGION BRETAGNE ET DU PAYS DE FOUGÈRES

Depuis le début des années 1970, les études régionales relatives à l'emploi et à la formation ont tenté pour l'essentiel, par des rapprochements statistiques simples entre des flux de sortie du système éducatif et des évolutions d'emploi, de répondre à la question : le nombre de jeunes formés par le système éducatif permet-il à moyen terme d'équilibrer les besoins de main-d'œuvre de l'économie régionale considérée (1) ?

L'étude du CEREP sur la Bretagne repose au contraire sur l'idée essentielle que pour répondre à cette question, les transformations socio-économiques de la zone géographique à laquelle on s'intéresse, les rapports qu'entretiennent le travail et la formation sous tous leurs aspects, doivent être compris de façon synthétique (2).

C'est pourquoi cette étude (3) a privilégié une analyse des différentes manières de produire et de vivre en examinant sur une période de vingt ans les évolutions respectives du système productif et du système éducatif et leurs interactions à deux niveaux géographiques : la région de programme et le pays ou bassin d'emploi constitué par la zone de Fougères. La première se révèle comme le lieu où se manifestent les tendances de transformation de longue période. La seconde apparaît comme le lieu où se concrétisent les interactions entre les éléments du système économique et social.

(1) Dossier n° 12 du CEREP : « La prévision régionale des besoins en formation : une application dans les pays de la façade méditerranéenne » ; B. Hadjadj. Documentation française. — *Rapports des commissions du VI^e Plan 1971-1975 : Formation, qualification professionnelle*. Documentation française 1971.

(2) « *Etude régionale des problèmes d'emploi et de formation* » ; J. Biret et B. Hadjadj. Document CEREP, décembre 1976.

(3) Le résultat complet de cette étude fait l'objet d'une publication dans la collection des dossiers du CEREP : *Vie régionale et formation : le cas de la région Bretagne et du Pays de Fougères* ; J. Biret et B. Hadjadj (avec la collaboration de J.-Y. Trividic pour la partie Fougères). Dossier n° 24. La Documentation française, juin 1980. (Sous presse.)

I. — LA RÉGION DE PROGRAMME : UN LIEU OU SE MANIFESTENT LES TENDANCES DE LONGUE PÉRIODE

1. LA BRETAGNE : UN PAYS A MUTATION ACCÉLÉRÉE ENTRE 1962 ET 1975

Dans la région Bretagne qui, jusqu'au début des années 1960, porte encore fortement l'empreinte du passé, le profond bouleversement des structures socio-économiques amorcé depuis 1954 s'est poursuivi et accéléré durant la période 1962-1975.

En une quinzaine d'années, le passage d'une société à dominante rurale-agricole à une société plus urbaine et industrialisée s'est traduit par :

— **la désintégration de modes de production anciens** : agriculture traditionnelle, artisanat, petit commerce surtout rural, industrie de type manufacturier ;

— **l'implantation de firmes extra-régionales** relevant de la grande industrie : automobile, électronique, agro-alimentaire ;

— **la forte croissance des secteurs tertiaires** : services de l'Etat, assurances, banques (en relation avec l'extension d'une économie d'échanges) ;

— **la résistance à travers ce bouleversement de certaines formes de production anciennes**. Ainsi, dans l'agriculture, malgré la spécialisation et l'intégration au marché, l'exploitation familiale de dimension moyenne a survécu. L'artisanat, dans un secteur comme le bâtiment, s'est montré bien adapté pour répondre par exemple aux exigences de la rénovation de l'habitat en milieu rural.

Ces transformations ont profondément affecté la structure sociale : les couches salariées (ouvriers et employés) sont devenues majoritaires tandis que régressaient celles constituées par des non-salariés : paysans, artisans, petits commerçants ruraux.

En outre, des modifications importantes sont intervenues non seulement dans la répartition sectorielle des emplois mais aussi dans leurs profils.

Dans ce contexte social où le salariat est devenu dominant, le rôle et les modes d'acquisition de la formation ont fortement changé.

2. UNE CROISSANCE DES EMPLOIS PEU QUALIFIÉS DANS L'INDUSTRIE

De façon assez nette, les principaux secteurs en croissance dans l'industrie sont des secteurs où les emplois sont peu qualifiés tandis que dans le tertiaire la situation est plus diversifiée. (Tableau I).

TABLEAU I

**VARIATION DU POIDS DES SECTEURS
DANS LA RÉPARTITION DE L'EMPLOI GLOBAL EN 1962 ET 1975**

Structure des emplois.

Main-d'œuvre féminine.

Emplois non qualifiés	Emplois qualifiés de base	Cadres moyens			
			Agriculture	- 24,9	→ Pertes 27,3
			Services domestiques	- 2,4	
64,6	30,4		Industries agricoles et alimentaires	+ 1,5	→ Gains 4,4
77,7	17,4		Industrie électrique	+ 2,3	Secteurs industriels
87,5	7,8		Automobile	+ 0,6	
19,1	56,5	21,8	Autres services	+ 7,0	→ Gains 17,5
27,1	60,4	9,8	Commerces	+ 3,0	Tertiaire
15,4	74,7	8,4	Banques et assurances ..	+ 1,1	
39,5	13,6	36,7	Service de l'Etat	+ 4,6	
			Admin., enseign. privé	+ 1,8	

Main-d'œuvre masculine.

			Agriculture	+ 18,9	→ Pertes 18,9
33,2	58,2		B.T.P.	+ 4,1	→ Gains 4,1
					B.T.P.
37,5	48,2		Industries agricoles et alimentaires	+ 1,1	→ Gains 3,1
30,2	38,2		Industrie électrique	+ 1,0	Secteurs industriels
58,8	33,4		Automobile	+ 1,0	
20,2	50,4	15,1	Autres services	+ 2,8	→ Gains 8,8
18,3	53,8	16,9	Commerces	+ 3,0	Tertiaire
5,7	59,1	22,2	Banques et assurances ...	+ 0,9	
15,8	38,4	21,9	Service de l'Etat	+ 1,4	
			Admin., enseign. privé ...	+ 0,6	

Source : I.N.S.E.E. R.P. 75.

3. UNE TRANSFORMATION DES CARACTÉRISTIQUES ÉDUCATIVES DES ACTIFS ET DES MODES D'ARTICULATION ENTRE LES FORMATIONS ET LES EMPLOIS

3.1. Le remodelage des structures socio-économiques de la Bretagne s'est accompagné d'un relèvement du niveau de formation générale ou professionnelle des actifs.

Globalement, on est passé d'une situation où la majorité de la population n'avait que le C.E.P., à une situation où la proportion des diplômés B.E.P.C., C.A.P.-B.E.P. est la plus importante. Ce mouvement n'affecte pas uniformément tous les secteurs, comme le montre le tableau II qui rend compte de l'effet différentiel de ce changement dans les secteurs où les modes d'organisation ont eux-mêmes changé.

TABLEAU II

**RÉGION BRETAGNE : PROFIL ÉDUCATIF DE LA MAIN-D'ŒUVRE
DANS QUELQUES SECTEURS SIGNIFICATIFS DE MODES D'ORGANISATION
DIFFÉRENCIÉS**

Types (1) Diplômes	I		II		III	
	Agriculture	B.T.P.	II a	II b	III a	III b
			Chaussures	Automobile	Electronique	
Supérieur au Bac (sauf B.T.S., D.U.T.)	0,3	0,6	0,8	0,8	3,8	
> C.A.P., B.E.P.C. et ≤ B.T.S., D.U.T.	1,0	3,3	0,9	4,3	8,9	
Baccalauréat	0,5	0,6	0,7	0,8	2,4	
B.E.P.C.	2,4	2,9	4,3	2,9	12,2	
C.A.P. ou équivalent	8,1	32,4	11,5	24,7	26,5	
C.E.P. ou néant	87,7	60,2	81,8	66,5	46,5	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
	228.580	103.435	5.850	13.735	17.175	

Source : I.N.S.E.E. R.P. 75.

(1) La distinction suivante est proposée pour les secteurs productifs :

Type I : Dominante « organisation familiale » : l'agriculture.

Type II : Dominante « artisanal » et/ou « manufacturier » :

II a : artisanal (B.T.P.),

II b : manufacturier (chaussures).

Type III : Dominante « grande industrie à organisation scientifique du travail » :

III a : première génération (automobile),

III b : deuxième génération (électronique).

3.2. Le rôle de la formation scolaire sanctionnée par un diplôme dans l'accès à l'emploi diffère selon les formes de production retenues et s'affirme de plus en plus.

TABLEAU III

ARTICULATION ENTRE TYPE DE FORMATION ET TYPE DE SECTEURS D'ACTIVITÉ

Type de formation	Secteurs typiques
— Auto-formation :	<ul style="list-style-type: none"> ● Agriculture (I), chaussures (II b). ● C.E.P. au plus : plus de quatre actifs sur cinq.
— Auto-formation et apprentissage :	<ul style="list-style-type: none"> ● B.T.P. (II a). ● C.E.P. au plus : deux actifs sur trois ; ● C.A.P. ou équivalent : un actif sur trois.
— Formation de base + en partie formation technique dans le système éducatif :	<ul style="list-style-type: none"> ● Automobile (III a). ● C.E.P. au plus : deux actifs sur trois ; ● C.A.P. : un actif sur quatre.
— Formation par l'école à tous niveaux :	<ul style="list-style-type: none"> ● Electronique (III b). ● C.E.P. au plus : 46,5 % ; C.A.P. : 26,5 % ; ● B.E.P.C. : 12,2 % ; Bac. et plus : 14,8 %.

L'accès à l'emploi qualifié semble exiger de plus en plus la possession d'un diplôme. Cette exigence paraît également fréquente pour les postes non qualifiés, particulièrement ceux du tertiaire, ainsi que le montre la structure éducative des employés non qualifiés : 27,2 % ont le C.A.P. ; 21 % le B.E.P.C. ; 12 % ont un niveau égal ou supérieur au bac.

4. DES CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES SYSTÈMES DE FORMATION

Dans un contexte national marqué par le développement de la scolarisation, les caractéristiques propres des structures socio-économiques de la Bretagne en 1962 et de leurs transformations durant la période 1962-1975 ont amené des changements importants dans les systèmes de formation.

4.1. Des modes ou des spécialités de formation adaptés aux structures anciennes régressent ou disparaissent :

— Apprentissage sur le tas lié à l'agriculture traditionnelle ou à l'industrie de type manufacturier.

— Art ménager et couture dont la finalité était la stabilisation des filles surtout en milieu rural.

4.2. Les formations, en rapport avec l'implantation de nouvelles industries et le développement du tertiaire qui l'accompagne, sont en croissance :

— Formations initiales de type scolaire : C.A.P. et B.E.P., surtout les B.E.P. « électricité-électrotechnique » et les B.E.P. et C.A.P. sténodactylo, comptabilité, banque.

— Formations extra-scolaires : F.P.A. (métallurgie), stages d'adaptation financés par le F.N.E. (métallurgie, textile, électronique).

4.3. Les formations de type scolaire pour les emplois de l'agriculture se développent :

Certaines sont très spécialisées (horticulture, conducteurs d'engins et machines agricoles), mais l'essentiel des effectifs se regroupent autour de deux pôles : agriculture-élevage pour les garçons et économie familiale et rurale pour les filles.

Dans les deux cas, il s'agit de préparer les jeunes à assumer des tâches en partie plus techniques, qui autrefois étaient assurées par la « famille » rurale traditionnelle.

4.4. L'apprentissage se maintient dans le bâtiment (secteur en croissance) où l'artisanat a conservé une place importante, la formation de type scolaire et la F.P.A. étant elles-mêmes en progrès.

4.5. Le rôle de la socialisation de la formation va croissant.

Les transformations des appareils de formation sont allées dans le même sens que celles qui ont touché les structures socio-économiques.

Toutefois, le rôle de la formation continue a été relativement limité en ce qui concerne l'importante population qui a quitté l'agriculture (100.000 départs entre 1962 et 1975).

La majorité de celle-ci a occupé un emploi sans avoir bénéficié d'une formation, si ce n'est parfois un court stage d'adaptation (type F.N.E.) dans les entreprises.

Certes, d'autres efforts ont été faits vis-à-vis de cette population avec la création de centres de « mutants agricoles », ou à travers les actions de télé-promotion Bretagne, mais ces actions apparaissent plus comme des actions de socialisation destinées à favoriser le passage d'un monde rural agricole à un monde urbain industriel que comme une préparation concrète à l'exercice de nouveaux métiers.

5. LE ROLE DES MIGRATIONS INTER-RÉGIONALES

La concomitance entre l'évolution des activités et des formations ne signifie pas forcément qu'il y ait eu une concordance stricte entre les deux évolutions. Cela tient d'une part au fait que le rôle de la formation dépasse la seule préparation à un emploi, et d'autre part que la Bretagne faisant partie d'un ensemble national plus vaste, les migrations inter-régionales ont permis des ajustements.

D'une façon générale, le développement du niveau de formation de la population résidant en Bretagne a répondu à des nécessités qui ne tiennent pas seulement à l'exercice d'un emploi défini par l'accomplissement de certaines tâches, mais aussi à celles que requiert l'insertion dans un nouveau type de société.

Les migrations hors de la région ont continué et même progressé après 1962. Elles concernent plus spécialement les personnes ayant un certain niveau de formation.

De 1962 à 1968 parmi les Bretons qui ont émigré, on compte deux fois plus de niveau C.A.P., trois fois plus de bac, six fois plus de niveau supérieur au bac que parmi ceux qui ont continué à résider en Bretagne. De 1968 à 1975, cette tendance n'a pas été remise en question ; les migrants comptent quatre fois plus de niveau supérieur au bac, deux fois et demie plus de niveaux bac, un quart de fois plus de B.E.P.C.-C.A.P. que les non-migrants. Néanmoins, l'écart de niveau de formation entre les deux populations a diminué.

Cette réduction de l'écart tient tant à des conditions internes (régional) qu'externes (extra-régional). En effet, les transformations des modes d'organisation et le développement de secteurs utilisateurs de diplômés à l'intérieur de la Bretagne, les difficultés d'obtention d'emploi dues à la crise à l'extérieur, expliquent cette évolution.

(1) Voir à ce sujet « Les migrations d'actifs par niveau de diplômes (essai d'approche au travers de la mobilité professionnelle) » ; J. Biret. Document CEREQ, janvier 1976

II. — LE PAYS : LIEU OU SE CONCRÉTISENT LES INTERACTIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le pays de Fougères, point d'application de l'étude, était en 1960 une zone encore polarisée sur deux ensembles distincts :

— l'ensemble « familiale-rurale » pour la population de l'agriculture et du petit commerce ;

— l'ensemble « ouvriers-manufacture » pour la population vivant dans ou autour de la fabrication des chaussures, activité industrielle quasi unique de la zone.

Il présentait toutefois une certaine homogénéité qui s'exprimait au niveau éducatif par l'importance de l'auto-formation (cellule familiale - apprentissage) et le faible rôle de l'institution scolaire.

Monde apparemment clos, fonctionnant sur des modes de vie marqués par le caractère traditionnel des procès de travail et des relations qu'ils impliquent, le pays de Fougères apparaît à l'abri des bouleversements socio-économiques externes. Mais, malgré cette stabilité relative, les processus de transformation sont déjà en cours depuis les années 1950, quoique plus amortis que dans l'ensemble régional.

1. UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT POUR LAQUELLE L'ANNÉE 1966 CONSTITUE UNE DATE CHARNIÈRE

Ce mouvement, touchant tous les aspects de la vie du pays fougérais, doit être compris comme un phénomène de décomposition/recomposition de la structure socio-économique. Il résulte de mutations internes (changement des systèmes de travail et des relations sociales) et externes. Tous les éléments, caractérisant la société fougéraise des années 1960, se transforment.

1.1. De 1960 à 1966.

Le « pays » de Fougères commence à être touché par les nouvelles exigences de la production tandis que les mutations extérieures s'accroissent dans l'industrie et l'agriculture. Cela se traduit par :

— les premiers changements dans les industries anciennes comme l'industrie de la chaussure : préparation à l'O.S.T. sans que les techniques et l'organisation du travail ne soient profondément modifiées ;

— l'implantation d'entreprises nouvelles indépendantes du patronat du pays. Il s'agit notamment d'entreprises de confection, ayant intégré les méthodes de l'O.S.T.

Sur le plan social, on n'enregistre pas de profonds bouleversements ; néanmoins, certains indices d'évolution apparaissent : ainsi, la symbiose vie au travail et vie hors travail est mise en cause par la création d'une zone industrielle (hors ville) et la construction d'H.L.M.

Les modifications concernant la formation ne touchent pas l'institution scolaire, elles portent sur la formation professionnelle qui tend à s'autonomiser au sein de l'entreprise : création d'un atelier d'apprentissage-piquage en 1962, puis de coupe en 1966 dans la plus grande entreprise de chaussures.

1.2. De 1966 à 1973.

A Fougères, l'unité, qui se faisait autour du produit de qualité et du travail bien fait débouchant sur un certain consensus, éclate avec la mise en place, pour répondre aux nouveaux objectifs de production (quantité, production de masse), de nouvelles techniques et d'une nouvelle organisation du travail.

A l'extérieur de Fougères, l'intégration économique se poursuit. La réforme nationale du système éducatif tend à l'adapter aux nouvelles exigences découlant de la consommation et de la production de masse.

Les forces sociales connaissent des transformations importantes, la C.F.T.C. (organisation syndicale la plus influente) devenue la C.F.D.T. est de plus en plus hostile à l'accord « cogestionnaire » de 1953 et pose les problèmes en termes de développement global.

A la tête de la municipalité le nouveau député maire (non originaire de Fougères) favorise les implantations industrielles et une urbanisation qui accentue l'éclatement vie professionnelle - vie sociale.

La formation professionnelle rejetée hors de la production est prise en charge, soit par la profession avec la création en 1967 d'un centre dépendant de l'association professionnelle des industries de la chaussure, soit par l'enseignement professionnel public avec l'ouverture de sections pour les formations chaussure et habillement.

2. DES TRANSFORMATIONS D'UNE GRANDE AMPLEUR

Celles-ci se manifestent par :

— la recombinaison des branches d'activité composant le tissu économique de la zone, sur la base de nouvelles formes d'organisation du travail et dans le cadre d'une plus forte intégration dans le marché national et international ;

— la redistribution de la population active, marquant davantage des différences dans l'utilisation de la main-d'œuvre selon la qualification, l'âge et le sexe ;

— la transformation des équilibres démographiques par le jeu des migrations définitives qui affectera la pyramide des âges ;

— l'accélération des migrations alternantes entre la campagne et la ville.

Tous ces facteurs ont contribué à la déstabilisation d'une société qui se recompose sur d'autres bases tout en gardant la marque de son passé. **Dans ce contexte de changements-survivances, des actions particulières de formation verront le jour.**

2.1. Les transformations économiques et les mouvements d'emplois peuvent être caractérisés très brièvement par trois éléments :

a) Globalement, les nombres nets d'emplois supprimés et créés entre 1962 et 1975 correspondent à environ 40 % des emplois de 1962.

Il s'agit d'une transformation considérable de la répartition des activités économiques mais surtout des types d'emplois et par voie de conséquence de l'utilisation de la main-d'œuvre et des rapports emploi-formation.

b) Sur la même période, plus de 5.000 emplois non salariés ont disparu et 4.000 emplois salariés ont été créés, et le phénomène s'est accentué depuis 1968.

c) Parmi les salariés, on observera d'une part une nette féminisation bien qu'elle fût déjà très élevée en 1962, et d'autre part une forte diminution de la proportion d'ouvriers qualifiés principalement due au faible taux de qualification dans les nouvelles unités industrielles (16 % contre 46 %).

2.2. Les migrations alternantes modifient les rapports ville-campagne.

La population totale est restée stationnaire aux environs de 60.000 habitants sur toute la période. Mais les migrations entre communes rurales et urbaines ont concerné 4.000 personnes environ, et modifié légèrement l'équilibre rural-urbain (la population urbaine est passée de 49 à 53 %).

Cependant, c'est surtout l'accroissement très rapide **des migrations alternantes** qui a modifié le rapport ville-campagne. En 1975, 20 à 25 % des travailleurs des communes urbaines résident dans des communes rurales, et constituent dans un cas plus de la moitié des salariés de l'industrie.

Au-delà des chiffres, cela représente une profonde transformation des modes de vie, et des relations avec le travail.

3. LE ROLE JOUÉ PAR L'INSTITUTION SCOLAIRE EST ENCORE FORTEMENT MARQUÉ PAR LE POIDS DU PASSÉ

3.1. **Malgré les profondes mutations intervenues dans le pays de Fougères, l'empreinte du passé est toujours présente, certains traits de la structure économique de 1975 le révèlent :**

- l'agriculture occupe encore le quart des actifs ;
- l'industrie reste dominée par la production des biens de consommation (67 % des emplois industriels hors B.T.P.) ;
- les non-salariés et les salariés des entreprises artisanales (établissement < 10 salariés) représentent 47 % de la population active.

La prise en compte simultanée de plusieurs facteurs (statut de la force de travail, la taille des unités, la distinction entre production matérielle et tertiaire) et la connaissance directe des entreprises à partir d'enquêtes permettent de proposer un tableau de l'économie locale qui souligne les survivances du passé et précise la nature des liens emplois-formation (tableau IV).

TABLEAU IV

SECTEURS D'ACTIVITÉ ET FILIÈRES DOMINANTES D'ACCÈS A L'EMPLOI QUALIFIÉ

Types d'activités	Effectifs 1975	Pourcentage	Filières dominantes d'accès à l'emploi qualifié
I. — Secteurs productifs.			
1. Familiale-artisanale	9.160	47,0	Formation sur le tas. Apprentissage.
2. Manufacture	3.185	16,3	Apprentissage.
3. Industrie traditionnelle	4.170	21,4	Apprentissage. Formations initiales techniques courtes.
4. Industrie moderne	2.980	15,3	Formations initiales technologiques courtes.
Ensemble I	19.495	100,0	
II. — Tertiaire.			
1. Commerce et services :			
1 a. traditionnel	3.095	34,6	Formation sur le tas.
1 b. moderne	2.800	31,3	Adaptation. Formations initiales générales courtes.
2. Banques - Assurances.	220	2,5	Formations initiales générales et techniques courtes.
3. Administration, Enseignement, Santé	2.835	31,6	Formations initiales générales courtes et longues.
Ensemble II	8.950	100,0	

3.2. Les formes d'organisation du travail les plus représentées sont d'une part celles qui font très peu appel à l'institution scolaire (sphère d'auto-formation) et d'autre part celles qui bien qu'utilisant le système de formation (industrie traditionnelle, moderne) offrent une majorité de postes de travail n'exigeant aucune formation particulière.

Ces survivances sont dues, pour une large part, à une résistance de l'agriculture et du B.T.P. face à des transformations importantes. Celles-ci s'expriment notamment dans l'agriculture par la tendance à l'élimination du salariat, et dans le bâtiment par des retours nombreux à la situation de travailleur indépendant.

Cet héritage du passé explique :

— **le profil éducatif médiocre** de la population malgré une amélioration certaine pour les plus jeunes : 55,8 % d'entre eux est sans diplôme ou titulaire du C.E.P., contre 78 % de la population active de Fougères et 70 % en Bretagne ;

— **l'évolution modérée des taux de scolarisation** entre 1962 et 1975 : ces taux sont passés de 44,1 % pour les 15-16 ans en 1962 à 49,5 % pour les 17-18 ans en 1975 (1) ;

— **la faiblesse de la formation professionnelle.**

(1) Les comparaisons ont été faites sur des classes d'âge décalées pour tenir compte de l'allongement de la scolarité obligatoire qui est passée de quatorze à seize ans.

3.3. Tous ces éléments ont conduit au cours de la dernière période à la recherche de solution extérieure au système éducatif traditionnel, pour faciliter l'insertion des actifs dans les nouveaux processus de production et modes de vie.

Cela s'est traduit par la mise en place d'une action de reconversion destinée aux licenciés de la chaussure et d'une action collective de formation qui s'inscrit dans une perspective plus large d'intervention sur l'ensemble du milieu.

Ces actions, outre leur aspect conjoncturel, peuvent être interprétées comme un moyen de régulation pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble, compte tenu des résistances latentes au changement. En effet, celles-ci risquent d'être d'autant plus difficiles à dépasser qu'au traumatisme causé par la rupture avec des modes de vie passés vient s'ajouter le handicap des effets cumulatifs de la sous-scolarisation.

*
**

Cette étude apporte une compréhension élargie des interactions entre système éducatif et travail dans les deux ensembles géographiques examinés. On comprend mieux, notamment par l'analyse du pays de Fougères, le rôle souvent très indirect du système éducatif et au contraire le poids souvent prépondérant de l'apprentissage, dans son sens le plus large, intégré aux systèmes de travail.

Cependant l'enseignement essentiel de cette étude est de montrer le caractère spécifique des relations emploi-formation à chaque niveau géographique. Les structures socio-économiques de chaque zone ont une histoire qui n'est pas indépendante de l'histoire des régions voisines et du pays dans son ensemble, mais qui fonde néanmoins des rapports particuliers entre le travail et la formation. Le système éducatif, malgré son caractère très centralisé, joue des rôles fortement dépendants des types d'organisation du travail qui sont dominants à un moment donné.

Si les catégories utilisées dans la présente étude pour mettre en évidence ces liaisons ont un caractère général, il est évident que les fonctionnements qu'on pourrait observer en Lorraine ou dans la région de Marseille-Fos seront vraisemblablement très différents en raison des différences de situation initiale et des transformations qu'a connues respectivement chaque zone.

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.

Dépôt légal n° 39-186
Inscription à la Commission paritaire
des publications et agences de presse n° 1 063-AD
Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration
C E R E Q
9, rue Sextius-Michel
75732 PARIS CEDEX 15
575-62-63

LE RÉSEAU EMPLOI-FORMATION

Depuis 1974, la Base de Données EMPLOI-FORMATION regroupe dans un fichier automatisé les références et les analyses des principaux documents concernant l'emploi et la formation : travaux universitaires, études sur fonds publics, statistiques, ouvrages méthodologiques, etc.

Le réseau relie des organismes qui exploitent, chacun selon ses objectifs et ses compétences propres, une partie d'un ensemble d'informations. Ces organismes, actuellement au nombre d'une vingtaine, sont des laboratoires, des équipes universitaires, des services d'études des ministères ou des établissements publics chargés d'effectuer des études et des recherches sur l'emploi, les qualifications et la formation professionnelle. Il faut y ajouter les vingt-deux Echelons régionaux de l'emploi du Ministère du Travail.

Le CEREQ participe au Réseau depuis sa création, ainsi que le Centre d'études de l'emploi, l'Institut de recherche économique et de planification du Développement. Le Réseau est subventionné par le Ministère du Travail, le Secrétariat d'Etat à la formation professionnelle et l'A.N.P.E. Sa gestion est assurée par le Centre de documentation des sciences humaines du C.N.R.S.

Le champ documentaire couvre tous les aspects :

- de la formation (politique, structure et contenu, financement, évaluation) ;
- de la liaison emploi-formation (accès à l'emploi, besoins en formation...);
- du marché du travail (politique de l'emploi, fonctionnement du marché du travail) ;
- de la qualification (structure des emplois, évolution des qualifications, monographies professionnelles, incidences de l'évolution technologique).

Le fichier contient actuellement environ 6.000 références et son taux d'accroissement annuel est de 800 à 900 documents. Il peut faire l'objet de recherches bibliographiques en différé et en direct. Il donne lieu à la publication d'une revue trimestrielle, la revue « Emploi et Formation » dont les abonnements sont à souscrire chez l'éditeur (La Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07).

Pour tout renseignement concernant le Réseau, on peut s'adresser au centre documentaire du CEREQ ou encore à :

Madame M.-N. GODET
Madame J. FORHAN
C.D.S.H.
54, boulevard Raspail
75260 Paris Cedex 06
Tél. : 544-38-49, poste 392